

DOMAINE ENERGIE - DPE SANS MENTION (INITIALE)

TARIF PUBLIC : 825,00 € COUT HORAIRE : 23,57 € DUREE : 35 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Préparer la certification au Diagnostic de Performance énergétique Sans mention ; Etre capable d'élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et est capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser ; Etre en mesure de proposer des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée.

CONTENU DU PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine DPE sans mention applicable en France Métropolitaine : Les généralités sur le bâtiment : la typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives ; La thermique du bâtiment ; L'enveloppe du bâtiment : les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales ; les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels ; Les systèmes : les réseaux de chaleur, les équipements techniques ; les principaux équipements de ventilation : simple et double flux ; les principaux équipements individuels utilisés pour contrôler le climat intérieur ; les défauts de mise en œuvre des installations et les besoins de maintenance ; les technologies innovantes ; les notions de rendement des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ; la mise en place d'énergies renouvelables ; les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique des systèmes et leurs impacts potentiels ; Les textes réglementaires : les textes législatifs et réglementaires sur le sujet.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Illimité

PUBLIC VISE

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

PRE-REQUIS

- soit la preuve par tous moyens d'une expérience professionnelle de trois ans de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment ;
- soit un diplôme sanctionnant une formation du niveau de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein ou d'une durée équivalente à temps partiel

dans le domaine des techniques du bâtiment, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent, ou un titre professionnel équivalent ;

- soit la preuve par tous moyens des compétences exigées par un Etat de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen pour une activité de diagnostic comparable, ces preuves ayant été obtenues dans un de ces Etats ;
- soit toute preuve de la détention de connaissances équivalentes en lien avec les techniques du bâtiment.

MODALITES D EVALUATION

Examen de type questionnaire à choix multiple, Exercices pratiques, Quiz, Exercices sur plans; Modèles de rapport

MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel : Support digital au stagiaire, présentation sur vidéoprojecteur, exposés, cas pratique...

En distanciel : Support digital remis au stagiaire, présentation via logiciel Teams, exposés, cas pratique...

Matériel requis pour formations en distanciel :

- Ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel ou en Formation à Distance Synchrones

Délai d'accès estimé : 30 jours

LIEUX

En mobilité grâce à une connexion Internet

HEURES

Dans le contexte de la formation à distance, les horaires sont variables aux heures que le stagiaire se fixe.

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Attestation de formation avec succès

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

DOMAINE ENERGIE - DPE SANS MENTION (INITIALE)

TARIF PUBLIC : 825,00 € COUT HORAIRE : 23,57 € DUREE : 35 heures

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 65% (31 participants ont répondu / 17 n'ont pas répondu)